Publié le 21 juin 2019

# Les Epl, moteurs dans l’économie circulaire en outre-mer

À La Réunion, la plupart des déchets sont soit enfouis soit envoyés sur d’autres continents pour y être recyclés, c’est le cas du verre, du plastique ou encore des papiers, cartons et métaux. Dans ce contexte, comment construire une société qui ne serait plus basée sur un modèle de production linéaire où la matière première serait extraite, transformée, consommée puis jetée mais sur un modèle circulaire où le déchet d’un cycle de production devient la matière première d’un autre ? Cet atelier fut l’occasion de faire le point sur les bonnes pratiques déjà existantes.

Christelle Mondon, directrice de Sudec, a présenté cette toute jeune Société publique locale (Spl) créée dans le sud de l’île de la Réunion, spécialisée dans la gestion des déchets. Elle gère une plateforme de broyage des déchets végétaux, quatre déchetteries, des bornes à verres et une recyclerie. Dans cette région où le taux de chômage s’élève à 40 %, la Spl a embauché 20 travailleurs, anciennement demandeurs d’emploi. Ces embauches s’inscrivent pleinement dans une démarche d’économie sociale et solidaire.

Jean-Michel Bordage, directeur régional de l’Ademe pour La Réunion et Mayotte, a poursuivi les échanges en présentant le livre bleu Outre-mer, remis le 28 juin 2018 au président de la République, Emmanuel Macron. Ce livre est la synthèse de 8 mois de travaux. L’objectif est de placer les territoires ultramarins dans une trajectoire ambitieuse en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d’atteindre l’autonomie énergétique dès 2030.

Philippe Salmon, représentant local de Citeo a, quant à lui, dressé un bilan du tri actuellement pratiqué pour les emballages et les papiers. Même si des progrès existent, le constat a été fait que La Réunion trie deux fois moins les emballages que l'Hexagone. Pour aider les territoires ultramarins dans cette démarche, Citeo a mis en places des plans d'actions territorialisés dans chaque territoire pour identifier les axes de progression précis. Une enveloppe de 18 millions d'euros a été débloquée pour financer les projets incitant au tri en outre-mer.

Gaston Biget, directeur général délégué de Nexa, l'Agence régionale de développement, d'investissement et d'innovation de La Réunion, a conclu en rappelant toute l'importance du tri à la source. Seule cette prise de conscience du volume des déchets produits par chacun aidera à changer nos modes de consommation.

## À télécharger